

Avenant Projet Pédagogique 2019/2020

Accueil Educatif Périscolaire et Accueil Collectif de Mineurs

Rue Pierre de Coubertin
17 139 Dompierre sur mer



☎ 05 46 35 38 97

💻 cs.villagesdaunis@orange.fr

I. Horaires et effectif :

1) De l'accueil périscolaire :

Horaires	7h30-8h30	16h30-19h00	
	Tous âges confondus	- de 6 ans	+ de 6 ans
Lundi	24	35	56
Mardi	24	35	56
Jeudi	24	35	56
Vendredi	24	35	56

- Mercredis :

Horaires	7h30-19h00	
	- de 6 ans	+ de 6 ans
Le mercredi	24	24

2) De l'Accueil Collectif de Mineurs - petites et grandes vacances

Pour les Accueils Collectifs de Mineurs des vacances, la structure accueille les enfants de 7h30 à 19h. Des accueils péricentres sont organisés de 7h30 à 9h et de 17h à 19h.

- Petites vacances :

Horaires	9h00-17h00	
	- de 6 ans	+ de 6 ans
Du lundi au vendredi	24	24

- Grandes vacances :

Juillet

Horaires	9h00-17h00	
	- de 6 ans	+ de 6 ans
Du lundi au vendredi	24	24

Août

Horaires	9h00-17h00	
	- de 6 ans	+ de 6 ans
Du lundi au vendredi	32	24

II. Les locaux :

Les maternels viennent de l'école Prévert, ils ont à disposition un vestiaire, un dortoir, une salle d'activité avec un lavabo. Les locaux sont pourvus de sept sanitaires, une douche et deux lavabos collectifs.

Le groupe des primaires accueille les enfants des deux écoles primaires « Pablo Picasso » et « Paul Eluard ». Ils ont à disposition un vestiaire et une salle d'activité avec un lavabo. A côté de la salle, nous sommes équipés de quatre sanitaires, un sanitaire handicapé et trois lavabos collectifs. Nous disposons également d'un préau.

Nous disposons aussi d'une kitchenette et d'une salle de lecture.

III. Les espaces extérieurs :

Les maternels dispose d'une cour extérieur et d'un préau.

Les primaires disposent d'une cour et d'un préau pour leur groupe.

Nous disposons d'un terrain avec possibilité de faire un potager.

De plus, nous avons accès à un local extérieur qui se situe dans la cour des primaires.

Le terrain de sports, près du collège, peut être utilisé. Pour tout autre lieu: terrain de foot, ancien gymnase, terrain de basket, ... il faut faire une demande à la mairie par le biais de l'éducateur territorial.

IV. Les déplacements des écoles à L'ACM :

Pour l'accueil éducatif Périscolaire, les animateurs emmènent les enfants dans les écoles situées à l'extérieur de l'enceinte. C'est la même procédure pour aller les chercher le soir.

Le réfectoire, pour manger les mercredis midis et durant les vacances, se trouve dans l'enceinte de l'école Jacques Prévert.

V. Plan mercredi

Depuis le mois novembre, dans le cadre du « Plan mercredi », De 9h à 12h un panel d'activités est présenté aux enfants afin qu'ils puissent se positionner, puis un repas est proposé de 12h à 13h30.

Annexes

- 1- Plan de l'accueil de loisirs avec le déplacement du groupe d'enfants : des écoles au centre.